

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois***
Le mardi 28 octobre 2014 (9 h)
Salle de conférence du CÉF
Regina

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : André Denis, Région n° 4 de l'école Providence
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Simone Couture, Région n° 2 de La Vieille
Marilyn Denis, Région n°5 de Saskatoon
Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park
Clarence Briand, Région n° 8 des Battlefords
Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore

Les membres suivants du Conseil sont absents :

Papi Tshiswaka, Région n° 3 de Regina
Nadine Penney, Région n° 7 de Prince Albert

Les membres suivants du personnel sont présents :

Donald Michaud, Direction générale par intérim, CÉF
Ronald Ajavon, Direction générale désignée aux affaires, CÉF
Dolores Nolette, Direction générale désignée à l'éducation, CÉF
Claude-Jean Harel, coordonnateur aux communications, CÉF
Michelle Arseneault, Secrétaire de la direction générale, CÉF

Observateurs : Jessica Leblanc, journaliste de Radio-Canada
Chantal Beaudoin, présidente du conseil d'école de Ducharme

I OUVERTURE

1.1 Bienvenue et pensée du jour

La présidence constate le quorum et appelle à l'ordre la séance régulière à 9 h et invite les conseillers à réfléchir sur la pensée du jour : *«Peu importe ce qu'on pourra vous dire, les mots et les idées peuvent changer le monde.»* Peter Weir - Le Cercle des poètes disparus (1989).

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 28 octobre 2014

- 14.483 SIMONE COUTURE :** Que l'ordre du jour du 28 octobre 2014 soit adopté avec les ajouts suivants:

Point 3 - Correspondance

- Saskatchewan Rivers Public School Division, Resolution submission to SSBA
- FNCSF - Appui au mouvement en faveur de la désignation bilingue d'Ottawa, capitale du Canada
- FNCSF – communiqué de presse, Pour une interprétation asymétrique des droits linguistiques au pays
- APF – demande d'appui au mandat de l'APF

Adopté

1.3 Déclaration de conflit d'intérêt

Aucune déclaration

- 14.484 ANDRÉ DENIS :** Que le CSF se rencontre à huis clos à partir de 9 h 12 pour traiter les points 2.1.1 à 2.1.6 de la section 2.1 Direction stratégique.

Adopté

Les observateurs sont invités à sortir de la salle du Conseil pendant la tenue du huis clos.

- 14.485 JOSEPH POIRIER:** Que le CSF lève le huis-clos à 1 h.

Adopté

Les observateurs sont invités à revenir à la salle du Conseil.

II DIRECTIONS DU CONSEIL

2.1 Direction stratégique

2.1.1 Mise à jour avec les dossiers du ministère de l'Éducation

Renvoi Constitutionnel :

Attendu que : « La présentation des faits est essentielle à un bon examen des questions relatives à la Charte et non une simple formalité dont on peut se dispenser avec le consentement des parties. Ici, le fondement factuel n'est pas une simple formalité qui peut être ignorée; son absence est une lacune fatale. On ne prétend pas que c'est l'objet visé par la loi qui viole la Charte, mais ses conséquences. Si les conséquences préjudiciables ne sont pas établies, il ne peut y avoir de violation de la Charte ni même de cause. Dans des circonstances appropriées, prendre connaissance d'office de certains faits sociaux d'ordre général pourrait suppléer à l'absence de présentation d'éléments de preuve à la Cour. »

Mackay c. Manitoba, [1989] 2 R.C.S. 357

- 14.486 SIMONE COUTURE :** Que le CSF mandate le président du CSF d'envoyer une correspondance au ministre de l'Éducation du Gouvernement de la Saskatchewan indiquant que le CSF s'oppose à une démarche de référence constitutionnelle à la Cour dans les circonstances actuelles.

Adopté

Famille L c. CÉF

Attendu que le CSF est d'avis que la cause doit être entendue en français;
Attendu que l'ensemble de la documentation est en français;
Attendu que la firme *MillerThomson* est familière avec l'historique du cas en cause,

- 14.487 JOSEPH POIRIER :** Que le président du CSF rédige une lettre à la compagnie *Zurich Life* leur indiquant la volonté du CSF de retenir les services de la firme *MillerThomson*.

Adopté

Toits rouges de l'ÉSCM

- 14.488 CLARENCE BRIAND :** Que le CSF mandate la direction de l'éducation de poursuivre les pourparlers avec le ministère de l'Éducation du Gouvernement de la Saskatchewan concernant l'entente de financement extraordinaire des installations des toits rouges à Gravelbourg en vue d'un règlement ponctuel de ce compte en souffrance.

Adopté

- 14.489 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que la direction de l'éducation soumette un rapport au CSF sur les progrès de la situation au plus tard le 7 novembre 2014 afin de déterminer les options de recours.

Adopté

Sous-financement et Infrastructure :

- 14.490 SIMONE COUTURE :** Que la direction de l'éducation soumette au CSF une évaluation des incidences liées à la poursuite des procès en cours sur le sous-financement et les infrastructures.

Adopté

2.1.2 FNCSF – Revendications juridiques de conseils scolaires en milieu minoritaire

- 14.491 ANDRÉ DENIS :** Que le CSF appuie la demande d'intervention à la Cour Suprême dans l'affaire *Rose-des-Vents* du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique.

Adopté

2.1.3 Ressources humaines

Pas de décision.

2.1.4 Dossier Lloydminster

Pas de décision.

2.1.5 Dossier Gravelbourg

Pas de décision

2.1.6 Rapport des membres du CSF

- 14.492 SIMONE COUTURE :** Que le CSF mandate la direction de l'éducation de préparer un document qui identifie le mandat, la structure et la composition du comité consultatif en matière d'affaires francophones.

Adopté

- 14.493 SIMONE COUTURE :** Que le CSF reçoive les rapports des membres tels que présentés.

Adopté

Retour à la section 1 de l'ordre du jour

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 29 août 2014

- 14.494 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 29 août 2014

Adopté

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 septembre 2014

- 14.495 MARILYN DENIS :** Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 septembre 2014.

Adopté

1.6 Suivis aux procès-verbaux du CSF

- 14.496 SIMONE COUTURE :** Que le CSF reçoive les suivis aux procès-verbaux.

Adopté

1.7 ****Assentiment sur la correspondance et les points d'information**

14.497 DENIS MARCHILDON: Que le CSF adopte par assentiment la correspondance et les points d'information suivants :

- 3.1 **** Rapport des ressources humaines**
 - 3.2 **** Rapport annuel 2013-14, information non financière**
 - 3.3 **** Correspondance**
 - SSBA – Joint Committee Student and Teacher Time Report
 - SSBA – Joint Conference Agenda
 - SSBA – Fall AGM Agenda
 - ACF – Rendez-vous fransaskois, horaire provisoire
 - APF – Symposium des parents
 - Communiqué TNE Coalition
 - FNCSF, éduquer en français, encan silencieux
 - FNCSF, communiqué, Table nationale sur l'éducation
 - Miller Thomson, comité de concertation FNCSF
- Saskatchewan Rivers Public School Division, Resolution submission to SSBA
FNCSF - Appui au mouvement en faveur de la désignation bilingue d'Ottawa, capitale du Canada
FNCSF – communiqué de presse, Pour une interprétation asymétrique des droits linguistiques au pays
APF – demande d'appui au mandat de l'APF

Adopté

Retour à la section 2.1 Direction stratégique

2.1.7 État d'avancement des travaux

14.498 DENIS MARCHILDON : Que le CSF dépose une demande au ministère de l'Éducation pour deux portatives pour l'école canadienne-française, pavillon secondaire Gustave-Dubois de Saskatoon et deux portatives pour l'école Ducharme de Moose Jaw incluant leurs installations.

Adopté

14.499 ÉLIZABETH PEREAULT: Que le CSF reçoive le rapport de l'état d'avancement des travaux.

Adopté

2.2 DÉCISIONS

2.2.1 Adoption du budget révisé 2014-2015

14.500 CLARENCE BRIAND : Que le CSF reçoive l'état des revenus et dépenses en date du 30 septembre 2014.

Adopté

- 14.501 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF bonifie les budgets d'opération en tenant compte des services éducatifs en deux phases. Pour la phase 1, qu'un montant de 157 084\$ soit approuvé. La phase 2 sera apportée au CSF ultérieurement.

Adopté

2.2.2 Actualisation du plan d'action du CSF, 2014-15

- 14.502 SIMONE COUTURE :** Que le CSF adopte d'actualisation du plan d'action du CSF 2014-15 avec l'ajout des informations manquantes.

Adoption

2.2.3 Permission d'admission

- 14.503 MARILYN DENIS:** Que le CSF adopte la recommandation du conseil d'école de l'école canadienne-française d'accepter permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF 25 à l'école canadienne-française de Saskatoon.

Adopté

- 14.504 MARILYN DENIS :** Que le CSF adopte la recommandation du conseil d'école de l'école canadienne-française et de la direction de l'éducation d'accepter la permission provisoire d'un an à la famille I37 à l'école canadienne-française de Saskatoon.

Adopté

- 14.505 MARILYN DENIS :** Que le CSF adopte la recommandation du conseil d'école de l'école canadienne-française et de la direction de l'éducation d'accepter la permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF26 à l'école canadienne-française de Saskatoon.

Adopté

- 14.506 DENIS MARCHLDON:** Que le CSF adopte la recommandation du conseil d'école de l'école Notre-Dame-des-Vertus et de la direction d'éducation d'accepter la permission d'admission provisoire d'un an à la famille A40 à l'école Notre-Dame-des-Vertus de Zenon Park.

1 abstention

Adopté

- 14.507 CLARENCE BRIAND:** Que le CSF adopte la recommandation du conseil d'école de l'école Père Mercure et de la direction de l'éducation d'accepter la permission provisoire d'un an à la famille GR14 à l'école Père Mercure de North Battleford.

Adopté

14.508 CLARENCE BRIAND : Que le CSF adopte la recommandation du conseil d'école de l'école Père Mercure et de la direction de l'éducation d'accepter la permission d'admission provisoire d'un à la famille I38 à l'école Père Mercure de North Battleford.

1 abstention
Adopté

14.509 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF adopte la recommandation du conseil d'école de Mgr de Laval et de la direction de l'éducation d'accepter la permission provisoire d'un an à la famille I39 à l'école Mgr de Laval de Regina.

Adopté

14.510 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF adopte la recommandation du conseil d'école de Mgr de Laval et de la direction de l'éducation d'accepter la permission provisoire d'un an à la famille I40 à l'école Mgr de Laval de Regina.

Adopté

14.511 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF adopte la recommandation du conseil d'école de l'école Mgr de Laval et de la direction de l'éducation de refuser la permission d'admission provisoire d'un an à la famille I41 à l'école Mgr de Laval de Regina.

Adopté

14.512 ANDRÉ DENIS : Que le CSF adopte la recommandation du conseil d'école de Providence et de la direction de l'éducation d'accepter la permission provisoire d'un an à la famille GR15 à l'école Providence de Vonda.

Adopté

14.513 CLARENCE BRIAND : Que le CSF reporte sa décision sur la GR16 concernant la demande de permission d'admission.

Adopté

14.514 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF traite le point 2.2.5 - Élection aux conseils d'école

Adopté

14.515 CLARENCE BRIAND : Que le CSF mette en place l'avis d'une élection partielle pour les conseils d'école suivants.

Avis :

- Annonce dans l'Eau vive : 30 octobre et 6 novembre 2014
- Mise en candidature : du 30 octobre au 13 novembre 2014
- Scrutin par anticipation : 28 novembre 2014
- Scrutin : 4 décembre 2014

Postes à remplir :

Beau Soleil : 1 poste de représentant de parents, mandat de 2 ans
Canadienne-française, 1 poste de représentant de parents, mandat de 2 ans
Bellegarde, 1 poste de représentant de parents, mandat de 2 ans
NDV, 1 représentant de parents, mandat de 2 ans
ÉSCM, 2 postes de représentant de parents, mandat de 2 ans
Valois, 1 poste de représentant de parents, mandat de 2 ans
École Sans-Frontières, 1 poste de représentant de parents, mandat d'un an ; 1 poste de représentant de parents, mandat de 2 ans ; 1 poste de représentant communautaire, mandat d'un an.

Adopté

2.2.4 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

École Canadienne-française

- 14.516 MARILYN DENIS :** Que le CSF reçoive la recommandation du conseil d'école de l'école canadienne-française de Saskatoon et mandate la direction de l'éducation d'étudier la recommandation du conseil de l'école canadienne-française concernant le temps des pauses pendant les journées scolaires et son impact sur l'organisation scolaire.

Adopté

- 14.517 SIMONE COUTURE :** Que le CSF reçoive la recommandation du conseil d'école de l'école canadienne-française de Saskatoon concernant l'autobus blanc et mandate la direction de l'éducation de faire un suivi.

Adopté

Père Mercure

- 14.518 SIMONE COUTURE :** Que le CSF reçoive les recommandations du conseil d'école de Père Mercure de North Battleford concernant la revendication provinciale et une tournée dans les écoles et mandate la direction de l'éducation de faire les suivis.

Adopté

2.2.6 Élection au CSF

- 14.519 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF reçoive la démission du conseiller Papi Tshiswaka et mette en place l'avis d'une élection partielle au Conseil scolaire fransaskois pour la région scolaire de Regina pour un mandat de deux ans se terminant en septembre 2016 et de poursuivre les avis d'une élection partielle jusqu'à ce que le poste soit rempli.

Avis

- Annonce dans l'Eau vive : 30 octobre et 6 novembre 2014
- Mise en candidature : du 30 octobre au 13 novembre 2014
- Scrutin par anticipation : 28 novembre 2014
- Scrutin : 4 décembre 2014

Adopté

- 14.520 SIMONE COUTURE :** Que le CSF invite monsieur Papi Tshiswaka à l'Assemblée des électeurs 2014 avec dépenses associées.

Adopté

2.2.7 Réclamation des dépenses du CSF

- 14.521 SIMONE COUTURE :** Que le CSF reporte l'adoption des dépenses à sa prochaine séance.

Adopté

- 14.522 JOSEPH POIRIER :** que le CSF nomme Denis Marchildon au comité sur les dépenses et Elizabeth Perreault comme remplaçante.

Adopté

2.2.8 ACF – Rendez-vous fransaskois, 7 au 9 novembre 2014

- 14.523 SIMONE COUTURE :** Que le CSF accepte la participation des conseillers scolaires au Rendez-vous fransaskois du 7 au 9 novembre 2014 à Saskatoon.

Adopté

2.2.9 APF – AGA et Symposium des parents

- 14.524 JOSEPH POIRIER :** Que le CSF accepte la participation des conseillers scolaires à l'AGA et symposium des parents le 29 novembre 2014 à Regina.

Adopté

- 14.525 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF rembourse les frais jusqu'à un maximum de 500\$, avec pièces justificatives, par conseil d'école pour aider à défrayer les coûts de leur participation au symposium des parents le 29 novembre 2014.

Adopté

2.2.10 Excursions internationales – Valois, Laval, Ducharme, ECF

Valois

- 14.526 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF adopte en principe la recommandation de l'école Valois pour à Paris/Londres au lieu du Pérou au printemps 2016 couvrant l'ensemble des coûts provenant des campagnes de financement et de fournir une preuve d'assurance par les participants.

Adopté

Laval

- 14.527 MARILYN DENIS :** Que le CSF mandate la direction de l'éducation de vérifier tous les paramètres incluant une preuve d'assurance par les participants concernant le voyage à Paris et Espagne en novembre 2014 couvrant l'ensemble des coûts provenant des campagnes de financement.

1 abstention
Adopté

- 14.528 ANDRÉ DENIS :** Que le CSF adopte la recommandation de l'école Mgr de Laval pour un voyage échange au printemps 2016 au Québec couvrant l'ensemble des coûts provenant des campagnes de financement et de fournir une preuve d'assurance par les participants.

Adopté

Ducharme

- 14.529 CLARENCE BRIAND :** Que le CSF recommande à l'école Ducharme de compléter la demande avec les renseignements requis pour un voyage au Parc National Yellowstone, WY, É-U en septembre 2015 couvrant l'ensemble des coûts provenant des campagnes de financement.

École canadienne-française

- 14.530 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF adopte la recommandation de l'école canadienne-française pour un voyage au Costa Rica au printemps 2015 couvrant l'ensemble des coûts provenant des campagnes de financement et de fournir une preuve d'assurance pour les participants.

Adopté

2.2.11 SSBA – 2014 Fall General Assembly et 2014 Joint Conference du 17 au 19 novembre 2014, Saskatoon

- 14.531 SIMONE COUTURE :** Que le CSF mandate la présidence de répondre à la lettre du Saskatchewan Rivers Public School Division leur indiquant le manque d'information pour appuyer leur résolution suivante :

« BE IT RESOLVED that the Saskatchewan School Boards Association request, on behalf of Boards of Education in the province, a Ministerial review of Section 95.8 of *The Education Regulations, 1986* as they relate to school review, enrolment thresholds and the proximity of other schools in school divisions, and that the SSBA work jointly with the Ministry of Education to renew Section 95.8 of *The Education Regulations, 1986*. »

Adopté

- 14.532 ÉLIZABETH PEREAULT :** Que le CSF nomme les conseillers Clarence Briand et Joseph Poirier et la conseillère Marilyn Denis membres votants à l'AGA de SSBA.

Adopté

- 14.533 SIMONE COUTURE :** Que le CSF autorise la participation des conseillers scolaires au Fall General Assembly et Joint Conference du SSBA en novembre 2014.

Adopté

2.2.12 SHSAA – Valois

- 14.534 DENIS MARCHILDON :** Que le CSF autorise la formation d'une équipe de ballon volant garçons de l'école Valois et le Prince Albert Collegiate Institute pour 2014-15 ; 2015-16 et 2016-17.

Adopté

2.2.3 Principes et élaboration de politiques et procédures administratives

- 14.535 ANDRÉ DENIS :** Que le Comité sur la révision de la politique d'admission soit composé des conseillers Élisabeth Perreault, Marilynne Denis et Simone Couture et autorise la présence de 3 conseillers d'école, 3 directions d'école à ce comité ayant pour mandat la révision de la présente politique et procédure sur les admissions et les permissions d'admission.

Adopté

III Correspondance et points d'information

- 14.536 CLARENCE BRIAND :** que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines.

Adopté

IV DÉLÉGATION ET PRÉSENTATION SPÉCIALES

Sans objet

V IDENTIFICATION DES POINTS EN DÉVELOPPEMENT POUR LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE

Présentation du rapport vérifié de l'état des revenus et dépenses au 31 août 2014 par la firme *Deloitte*.

VI TOUR DE TABLE ET CLÔTURE DE LA SÉANCE

6.1 Évaluation (Politique 2.3 – Code de conduite)

6.1.1 Évaluation de l'aspect informatique du cahier des séances

6.1.2 Rapport de l'autoévaluation de la séance du 29 août 2014

6.1.3 Autoévaluation de la séance du 28 octobre 2014

6.1.4 Durée de la séance du 28 octobre 2014

- 14.537 ÉLIZABETH PERREAULT** : Que le CSF accorde aux membres du CSF présents à la journée de dialogue et séance régulière un remboursement d'honoraires et dépenses équivalent à 2 journées de plus de 4 heures.

Adopté

6.2 Prochaine séance

- 14.538 CLARENCE BRIAND** : Que le CSF se rencontre le 19 novembre 2014 en journée de dialogue à 13h et le 20 novembre 2014 en séance régulière à 9h à Saskatoon au lieu du 27 et 28 novembre 2014.

Adopté

6.3 Levée de la séance du 28 octobre 2014

- 14.439 MARILYN DENIS** : Que le CSF lève la séance à 17 h.

Adopté

Présidence

Secrétaire